

LA TURBIE  
**info**  
Magazine  
de la ville de la Turbie

#80

Annuel 2024





## Le Mot du **MAIRE**

### CHÈRES TURBIASQUES, CHERS TURBIASQUES,

**A**lors que nous ouvrons une nouvelle page de notre magazine municipal, c'est avec un sentiment renouvelé d'espoir et de détermination que je m'adresse à vous aujourd'hui. Cette année, nous avons non seulement continué sur la lancée de nos efforts collectifs pour surmonter les défis, mais nous avons également franchi des étapes significatives vers la réalisation de notre vision commune pour La Turbie.

Depuis notre dernier échange à travers ce canal, notre ville a connu des transformations notables. Les projets ambitieux que nous avons envisagés prennent vie, un à un, embellissant notre quotidien et renforçant notre fierté d'appartenir à cette communauté exceptionnelle. Notre engagement envers la sécurité, le soutien aux commerces locaux et la gestion équilibrée de nos finances municipales a porté ses fruits.

À l'écoute de votre désir de plus d'interactions et d'informations sur la vie municipale, nous doublons la parution de notre magazine. Désormais, nous aurons le plaisir de nous retrouver deux fois par an. Cette décision vise à renforcer notre dialogue, à vous tenir informés plus régulièrement de l'avancement de nos projets.

Les mois à venir s'annoncent riches en initiatives et en innovations. Nous continuerons à travailler pour rendre notre ville encore plus accueillante, inclusive et attractive. Des projets qui répondront aux besoins des générations présentes et futures et qui façonneront le visage de La Turbie pour les années à venir.

Votre soutien envers notre commune est la source de notre motivation. Soyez assurés que mon Conseil Municipal et moi-même sommes pleinement à l'écoute pour le bien-être de tous les Turbiasques.

En nous tournant vers l'avenir avec optimisme et détermination, je suis convaincu que les meilleures pages de l'histoire de La Turbie restent à écrire. Ensemble, faisons de cette vision une réalité.

**Jean-Jacques Raffaele**  
Votre Maire



## SOMMAIRE

<b>Entretien</b> avec le maire .....	2
<b>Budget 2024 de La Turbie</b> des chiffres pour l'avenir .....	3
<b>Coup d'œil</b> sur cette année 2023 .....	4
<b>Ensemble</b> vers 2024 .....	5
<b>Jeux Olympiques Antiques</b> en famille .....	6
<b>Le CCAS de La Turbie</b> au cœur de la solidarité communale .....	7
<b>Tribunes libres</b> .....	8

#### Directeur de la publication

Jean-Jacques Raffaele

#### Rédaction

Service communication de la mairie

#### Conception-réalisation

Dimension Monaco

#### Crédit photos

Tous droits réservés à la commune de La Turbie sauf mentions contraires  
– Photo de couverture Anne Pestel

#### Imprimeur

Graphic Services  
Avenue Albert II Le Copori  
98000, Monaco

**Nb d'exemplaires:** 2000

#### Mairie de La Turbie

1, avenue de la Victoire  
06320 La Turbie  
0492 41 51 61

Du lundi au vendredi: 8h30 à 12h  
& 14h à 17h (fermée le samedi).

[www.ville-la-turbie.fr](http://www.ville-la-turbie.fr)

[accueil@ville-la-turbie.fr](mailto:accueil@ville-la-turbie.fr)

Suivez les actualités sur les comptes officiels:

@VilleLaTurbie

@la\_turbie

@la\_turbie



## QUESTIONS À JEAN-JACQUES RAFFAELE MAIRE DE LA TURBIE

« CONTINUONS D'AMÉLIORER LA QUALITÉ  
DE VIE À LA TURBIE »

Dans un engagement renouvelé pour améliorer continuellement la qualité de vie à La Turbie, Jean-Jacques Raffaele dresse un bilan de son mandat et expose les prochaines étapes de son programme. Avec des initiatives ambitieuses visant à stimuler l'économie locale, renforcer la sécurité et promouvoir une gestion financière prudente, la commune s'adapte aux défis économiques et environnementaux actuels.

### POUVEZ-VOUS NOUS RAPPELER LES GRANDS AXES DE VOTRE PROGRAMME LORS DE VOTRE ÉLECTION ? COMMENT ESTIMEZ- VOUS AVOIR PROGRESSÉ SUR CES ENGAGEMENTS ?

Notre programme électoral s'articulait autour de trois objectifs principaux : stimuler l'économie locale de La Turbie, renforcer la sécurité de nos citoyens, et assurer une gestion rigoureuse et responsable de nos finances publiques. Sur le plan économique, nous avons lancé trois projets majeurs qui devraient transformer notre commune. Premièrement, la construction d'un hôpital vétérinaire, dont le permis de construire a été délivré en décembre 2023 malgré quelques oppositions qui persistent. Deuxièmement, un centre de cyclisme à la Tête de Chien, actuellement en phase d'étude et dont nous attendons l'autorisation pour mi-2026. Troisièmement, un espace de coworking prévu pour 2025-2026, visant à favoriser l'entrepreneuriat local. Ces projets sont censés créer de l'emploi et dynamiser notre économie. En termes de sécurité, nous avons fait de La Turbie la zone la plus sûre de la Communauté de Brigue Cap-d'Ail grâce à un système de vidéosurveillance étendu et à l'inauguration prochaine d'un poste de police moderne. Financièrement, nous avons réussi à maintenir les taxes sans augmentation depuis 12 ans et à réduire notre dette, tout en continuant à investir dans l'avenir de la commune.

### QUELS ONT ÉTÉ LES PLUS GRANDS DÉFIS AUXQUELS LA COMMUNE A DÛ FAIRE FACE CETTE ANNÉE ?

Cette année, nous avons été confrontés à la diminution significative des subventions étatiques, en parallèle avec une inflation galopante, qui a augmenté nos coûts opérationnels. Malgré cela, nous avons réussi à présenter un budget équilibré, ce qui témoigne de notre engagement envers une gestion financière prudente et stratégique.

### COMMENT LA COMMUNE A-T-ELLE PROGRESSÉ EN TERMES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉCOLOGIE CETTE ANNÉE ?

Nous avons pris plusieurs initiatives pour renforcer notre engagement envers le développement durable. L'isolation thermique de la mairie et l'installation de panneaux solaires sur plusieurs bâtiments publics vont réduire considérablement notre empreinte carbone et couvrir nos besoins en énergie. De plus, nous avons mis en place des nichoirs pour les hirondelles, renforçant ainsi la biodiversité locale.

### QUELLES ACTIONS ONT ÉTÉ MISES EN PLACE POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS ?

Comme depuis le début de mon mandat, je n'ai jamais cessé d'apporter mon soutien aux commerces de proximité, même dans les moments les plus compliqués. L'amélioration de la sécurité publique et l'ac-

cessibilité des services essentiels sont des éléments primordiaux, ainsi que la création de nouvelles infrastructures telles qu'une station de police modernisée et l'ouverture de nouvelles voies de circulation. Ce sont autant d'actions qui démontrent notre engagement envers l'amélioration continue de la qualité de vie à La Turbie.

### QUELS SONT LES PROJETS PRIORITAIRES POUR L'ANNÉE À VENIR ?

Nous priorisons le développement d'une maison pour seniors en collaboration avec l'Établissement Public Foncier de Provence-Alpes-Côte d'Azur et une nouvelle zone d'activité économique à Esperaye. J'aurai l'occasion de vous en reparler. Nous continuons également à développer des logements accessibles pour les primo-accédants, ce qui est crucial pour le renouvellement démographique et la vitalité de notre commune.

## BUDGET 2024 DE LA TURBIE : DES CHIFFRES POUR L'AVENIR

### RECETTES EN HAUSSE POUR DES SERVICES OPTIMISÉS

La Turbie prévoit des recettes de fonctionnement importantes en 2024, avec une augmentation significative des produits des services (stationnement, périscolaire...) passant de 397 792,85 € en 2019 à un prévu audacieux de 443 600,00 €. Cette croissance indique une optimisation des services municipaux et une utilisation stratégique des ressources. D'autres aspects essentiels connaissent également une progression notable, avec des prévisions s'élevant à 2 421 411,00 € pour 2024, contre 1 708 093,30 € en 2019, sans avoir augmenté les taux. Cette progression est un signe de l'adaptation de la commune aux besoins financiers croissants pour soutenir ses projets.

### PRIORITÉ AUX INVESTISSEMENTS D'AVENIR

La Turbie démontre sa volonté d'améliorer la qualité de vie de ses habitants en travaillant sur des projets tels que l'aménagement du parking de la Tête de Chien pour 138 271 €, les travaux de la sacristie pour 168 000 €, la rénovation de la mairie avec 154 800,00 €, mais aussi en allouant 75 000,00 € aux travaux du cimetière, révélant le respect porté à l'histoire et au patrimoine.

### COUP D'OEIL SUR LE PROJET D'HÔPITAL VÉTÉRIINAIRE

Il y a quelques mois, le docteur Valérie Freiche a exposé les plans détaillés de son ambitieux projet d'hôpital vétérinaire qui promet d'élargir le paysage des soins animaliers dans la région. Le chantier, prévu pour démarrer au printemps, a pour objectif de répondre aux besoins croissants en matière de soins spécialisés pour animaux. Enraciné dans un engagement profond envers le bien-être animal, le futur établissement, dont l'accès se fera en haut du chemin du Hameau du Sillet, devrait ouvrir ses portes à l'été 2025 (un recours a été déposé, ce qui pourrait retarder le projet) et offrira une gamme étendue de services, incluant des soins de radiothérapie. Ce centre de santé intégrée, le premier de son genre dans le Sud-Est de la

France, ciblera non seulement les pathologies classiques, mais aussi les maladies infectieuses émergentes qui affectent notre faune. L'hôpital se distinguera par son architecture intégrée à l'environnement. « L'intégration du bâtiment dans l'environnement et sa gamme chromatique se sont faites en accord avec l'architecte des Bâtiments de France », a déclaré le Dr. Freiche. Le bâtiment, qui devrait être érigé dans une zone spécifiquement délimitée pour minimiser l'impact écologique, bénéficiera des technologies de pointe en matière de développement durable. « Nous serons un hôpital vétérinaire, équivalent d'un hôpital privé en médecine humaine avec tous les services, le matériel et les spécialistes pour des diagnostics que l'on ne peut pas faire en cabinet. Et c'est la première fois en France qu'un

### UN BUDGET AU SERVICE DES CITOYENS

La vision de La Turbie est également tournée vers l'embellissement urbain, avec des fonds de 12 300,00 € destinés aux travaux de l'avenue de la Pinède, promettant une commune toujours plus accueillante et agréable.

### PLANIFICATION STRATÉGIQUE SUR PLUSIEURS ANNÉES

La planification sur plusieurs années est cruciale pour assurer la sécurité et le bien-être des habitants. Des projets comme la modification du chemin de la Crémaillère, prévus pour 2024, montrent l'engagement de la commune à réaliser des améliorations constantes et durables. Avec un budget prévisionnel pour 2024 qui mêle prudemment croissance des recettes et investissements réfléchis, La Turbie se positionne comme une commune dynamique et tournée vers l'avenir. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : une

commune qui planifie, investit et prospère au bénéfice de tous ses résidents.

### ZOOM SUR LE COÛT GLOBAL DE L'ÉDUCATION :

L'éducation est une pierre angulaire de notre communauté, et comprendre l'investissement de notre commune dans l'avenir de nos enfants est essentiel. Pour l'année 2023, le coût global de groupe scolaire Michel Balland s'est élevé à 715 453 €. Un investissement significatif qui reflète l'engagement de la commune envers l'éducation. Plus spécifiquement, le coût total par enfant scolarisé atteint 2 820,41 €, avec 251 enfants inscrits en 2023. Ce chiffre correspond à l'engagement des services éducatifs garantissant ainsi un environnement propice à l'apprentissage et au développement personnel de chaque enfant.

hôpital ne naît pas de la transformation d'une clinique.» L'infrastructure proposera également des espaces pour la recherche et l'éducation, avec l'objectif de devenir un pôle d'excellence et de savoir dans le domaine vétérinaire. L'hôpital envisage des partenariats avec les universités locales et des programmes d'enseignement qui prépareront la prochaine génération de vétérinaires à des pratiques innovantes et responsables. Ce projet est le fruit d'une collaboration étroite entre les autorités locales, des experts en écologie et en urbanisme, et la communauté vétérinaire. Il représente non seulement un progrès pour les soins vétérinaires mais aussi un modèle pour les futurs projets de développement durable.

### COUP D'ŒIL SUR L'ANNÉE 2023

COMME CHAQUE ANNÉE, DE NOMBREUX ÉVÉNEMENTS ONT RYTHMÉ LE QUOTIDIEN DE NOTRE COMMUNE. EN VOICI UN BREF RÉCAPITULATIF.



En janvier dernier, notre commune a inauguré le Club Azur Services, un nouveau service d'aide à domicile pour toutes les tâches domestiques et l'aide aux actes essentiels de la vie quotidienne. Pour avoir plus de renseignements, rendez-vous au 23, avenue de la Victoire ou par téléphone au 04.93.44.00.84.

#### LA TURBIE, UNE COMMUNE QUI PLAÎT DE PLUS EN PLUS

En 2023, et comme depuis plusieurs années maintenant, La Turbie a fait son apparition dans le classement des villes et villages où il fait bon vivre. En effet, notre commune s'est classée 6<sup>ème</sup> parmi les communes de 2 000 à 3 500 habitants dans le département !



#### LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE PASSE À LA TURBIE

Alors que les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris approchent à grands pas, les élèves du Groupe Scolaire Michel Balland ont eu l'opportunité de participer à plusieurs activités variées pour célébrer le lancement de cet événement sportif international. Tous ont pu participer à des initiations sportives et découvrir les drapeaux officiels de @Paris2024.



#### LES TURBIASQUES ÉTAIENT NOMBREUX POUR CE PREMIER CINÉMA EN PLEIN AIR

Vendredi 16 juin au soir, la commune avait donné rendez-vous aux Turbiasques, sur la Place Neuve, pour une séance de cinéma en plein air qui a connu un franc succès. Le film «Top Gun: Maverick» était à l'affiche pour une expérience cinématographique unique en son genre. Un événement qui sera, sans aucun doute, reconduit cette année !

#### NOUVEL ARRÊT SUR LA LIGNE N5

Nous sommes ravis d'annoncer une amélioration significative pour la mobilité dans notre communauté. Un nouvel arrêt de bus de la ligne N5 a été créé, activable à la demande, au quartier Villas Augusta / Mont Bataille. Cette nouvelle halte permet de faciliter les déplacements quotidiens des résidents, offrant une option pratique et flexible pour rejoindre les divers points d'intérêt de la commune.



#### LA TURBIE INSTALLE PLUSIEURS NIDS D'HIRONDELLES

Ces dernières années, nous avons assisté à une diminution préoccupante de la population d'hirondelles. C'est dans cette optique de préservation et d'harmonie que s'engage la commune. La municipalité a mis en place des nids artificiels, conçus par l'Office National des Forêts.



#### LA CARAVANE DU SPORT A FAIT HALTE À LA TURBIE

La Turbie accueillait pour la première fois une étape de la Caravane du sport le 2 août dernier et, à cette occasion, le label Terre de Jeux a été remis au maire, Jean-Jacques Raffaele, accompagné de sa première adjointe, Liliane Cloupet. Les éducateurs des différentes activités proposées ont encadré 130 enfants sur la journée, qui s'est terminée par la traditionnelle remise des prix, avec en lot principal le maillot de l'OGC Nice. Une journée mémorable pour chaque enfant.



#### « LE TEMPS DES CERISES »

En collaboration et avec l'aide de la municipalité, l'Association Apiturbie a planté 3 cerisiers, route de la Tête de Chien, proches des aires de jeux et des parkings. Bravo à tous les intervenants et rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles plantations.



#### INAUGURATION DU STAND DE TIR

Après avoir été contraint de fermer ses portes pendant cinq ans, le stand de tir de La Turbie a enfin pu être inauguré.

## ENSEMBLE VERS 2024 !

Dans le cadre du projet fédérateur départemental : « Ensemble vers Paris 2024 » sur le territoire Maralpin, 3 classes du groupe scolaire Michel Balland ont fabriqué des flammes olympiques sur le thème de la Solidarité. L'objectif final était de représenter la circonscription de Nice 1 et d'être exposé au Musée du sport à Nice.

Les classes de Mme Mattei (PS/MS), Mme Cariou (CE2/CM1) et Mme Robert-Duriez (CM1) ont travaillé sur ce thème et ont fabriqué une flamme olympique répondant à un cahier des charges. Les trois flammes ont été soumises à un vote au sein de tout le groupe scolaire. Le lancement du projet s'est fait en juin 2023 au Musée du Sport en présence des inspecteurs de chaque circonscription. En début d'année scolaire, chaque école

du département a créé une flamme représentant l'une des valeurs olympiques. Pour la circonscription de Nice 1, la thématique choisie a été « la solidarité ». Un jury s'est ensuite réuni pour choisir parmi toutes les flammes proposées, celle qui représente aujourd'hui notre circonscription. Depuis novembre, elle emprunte un chemin reliant toutes les écoles de la circonscription. Elle est partie de La Turbie le vendredi 10 novembre avec la classe des CE2/CM1 vers l'école Gianton à Èze. Lors de son parcours, la flamme a été portée par des élèves ou des membres de la communauté scolaire qui se sont relayés d'une école à l'autre de novembre 2023 à mai 2024. Le relais de la flamme est l'occasion d'organiser dans chaque école une cérémo-

nie protocolaire et de mettre plus de sport dans le quotidien des élèves. À compter du 23 juin 2024, les 17 flammes du département seront exposées au Musée National du Sport, accompagnées de photos et/ou vidéos illustrant différents moments de leur parcours.



## LA TURBIE COMME DÉNOUEMENT DU TOUR DE FRANCE 2024

Dévoilé en octobre 2023, le parcours officiel du Tour de France 2024 a réservé quelques surprises. Si les coureurs ont l'habitude de conclure la grande boucle sur les Champs-Élysées, cette nouvelle édition dérogera à la règle. Pour la 21<sup>ème</sup> et dernière étape du Tour de France 2024, les cyclistes se frotteront à un contre-la-montre corsé qui passera par notre commune de La Turbie. Au programme, 34 km entre Monaco et Nice

avec deux grosses difficultés :  
- la Turbie (8,1 km à 5,6 % de pente moyenne)  
- le col d'Èze (1,6 km à 8,1 % de pente moyenne)  
Pour Christian Prudhomme, directeur de la course, « chacun garde en mémoire le dernier contre-la-montre disputé en clôture du Tour : Laurent Fignon étant dépossédé en 1989 du maillot Jaune sur les Champs-Élysées par Greg LeMond, pour seulement huit secondes. Trente-cinq

ans plus tard, on ose rêver d'un match, à deux ou à trois, une confrontation athlétique absolue dont l'issue déterminerait le podium final de la 111<sup>ème</sup> édition, la première dont l'arrivée sera jugée loin de ses bases parisiennes, sur la place Masséna à quelques tours de roues de la Promenade des Anglais. » Cela annonce une étape riche en rebondissements et en émotions. La Turbie est fière de participer à ce moment d'histoire.

## TOUS AU JARDIN !

Depuis l'année dernière, les classes élémentaires du groupe scolaire M. Balland ont la chance de bénéficier d'un terrain, aménagé par les services techniques de la Mairie, pour s'initier au jardinage. Après avoir tâtonné pendant quelques mois, le potager prend forme petit à petit. Des plantations d'ail, d'oignons, de choux, de fèves, de plantes aromatiques, d'iris, de bourrache...ont été réalisées, le désherbage du lieu est effectué régulièrement,

des mini serres en bonbonnes d'eau recyclées accueillent des boutures de patates douces, des semis seront réalisés en mars (en privilégiant des espèces locales : courgette de Nice, tomates... et place aussi à l'embellissement du lieu). Les enfants recyclent des palettes pour la signalétique, un arbre décoratif, réalisé par un Turbiasque, a été installé, l'équipe du périscolaire se propose de faire des décorations pour embellir le jardin... Ce jardin, baptisé : « Le jardin du Trophée », bénéficie depuis peu d'un com-

posteur offert par la Mairie. Les enfants s'initient à la pratique du compostage avec enthousiasme et remercient les restaurateurs turbiasques qui régulièrement apportent des déchets pour le composteur. Face à cet engouement, l'école s'est inscrite à : la Coupe de France du potager (dans la catégorie écoles). Des petits défis sont régulièrement organisés et les cm2 ont d'ailleurs gagné le dernier en date : dessiner un fantastique jardin en hiver, d'autres défis suivront.

## LE CCAS DE LA TURBIE : AU CŒUR DE LA SOLIDARITÉ COMMUNALE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de La Turbie tient à exprimer sa profonde gratitude envers les donateurs qui ont généreusement contribué tout au long de l'année. Grâce à leur soutien, le CCAS a pu financer ses diverses missions, démontrant l'esprit de solidarité qui caractérise notre ville.

Les dons recueillis ont été essentiels pour mener à bien des actions telles que l'organisation du repas annuel des aînés et la fête de Noël pour les enfants. Ces événements clés tissent des liens intergénérationnels et renforcent le tissu social de notre communauté, en apportant joie et réconfort à ceux qui sont le plus dans le besoin.

Le dynamisme du CCAS se manifestera de nouveau lors du prochain marché d'Aix en Provence, prévue pour le 29 juin. Une distribution de cadeaux printaniers est également organisée pour nos aînés de 70 ans et plus. La salle du conseil ac-

cueillera cette distribution chaleureuse le 17 mai, de 9h à 16h, célébrant ainsi le printemps dans la convivialité et la reconnaissance.

Nous encourageons ceux qui ne se sont pas encore fait recenser à venir nous rejoindre afin de bénéficier de cette offre et des autres services du CCAS. C'est une occasion idéale pour s'inscrire et se connecter avec les divers programmes de soutien proposés.

Au-delà de ces moments de célébration, le CCAS reste dévoué à ses missions de suivi et d'accompagnement des administrés en difficulté. Notre objectif est d'offrir une aide concrète et de maintenir une veille sociale, assurant que personne ne soit laissé pour compte.

Les initiatives du CCAS de La Turbie reflètent notre engagement inébranlable à bâtir une communauté inclusive et solidaire.



## CONCESSIONS AU CIMETIÈRE COMMUNAL Cimetière

Le contrat de concession funéraire est un contrat administratif d'occupation du domaine public, entre la Commune et l'acheteur. La sépulture qui est installée sur ce terrain concédé, est, elle, une propriété privée. Comme pour n'importe quel autre bien immobilier, son propriétaire a le droit d'usage, mais il a aussi en contrepartie des obligations précises à respecter sous peine de sanction. Les héritiers d'une sépulture héritent du droit d'usage mais également des obligations pesant sur la tombe. Ils l'oublient ou l'ignorent souvent.

Parmi ces obligations, voici les plus importantes :

> Le concessionnaire ou ses héritiers sont tenus d'assurer un entretien normal de la concession. Un « entretien normal » consiste à nettoyer régulièrement la sépulture, pour que son aspect ne porte pas atteinte à l'ordre et la décence du cimetière. Cela suppose la maintenance des tombes en état de propreté ; elles doivent régulièrement être nettoyées des souillures multiples, de terre, de pluie, des feuilles et des fleurs mortes. Il convient de veiller à la solidité de la sépulture et envisager des travaux en cas

de faille de la dalle, si la stèle s'est brisée, si les joints d'étanchéité sont usés, etc... Bon à savoir : les gros travaux (comme par exemple, le remplacement de la pierre tombale) nécessitent l'autorisation du maire ou une déclaration préalable en mairie.

Il faut également veiller à ce qu'elle ne soit pas dangereuse (monument affaissé, entourage métallique coupant, semelle risquant de faire chuter les passants...). En effet, si la tombe venait à causer un accident à une personne ou endommager un autre monument du fait de son défaut ou de son mauvais entretien, le propriétaire de la concession funéraire devra répondre des dégâts devant le juge civil et ou pénal.

Il revient donc aux concessionnaires ou à leurs familles de régulièrement faire le point sur l'état du monument funéraire. Cet aspect ne doit pas être négligé ; en vertu de l'article L. 2223-17 du Code général des collectivités territoriales, une concession abandonnée peut être reprise par la Commune après constat officiel de l'abandon et au terme d'une démarche administrative.

> le concessionnaire ou ses héritiers ont pour obligation de faire connaître

leurs adresses successives. Cette obligation permet par exemple de prévenir le concessionnaire si sa sépulture a été dégradée, ou de le prévenir de l'état d'abandon et du risque de reprise de la sépulture par la Commune. Il est important de savoir que l'administration n'a pas obligation de rechercher l'adresse du propriétaire qui aurait déménagé sans en informer l'Administration, ni de rechercher les héritiers de la tombe qui ne se seraient pas faits connaître.

> les héritiers du propriétaire d'une concession funéraire ont pour obligation de se faire connaître auprès de la Commune et de présenter la preuve de leur succession. A défaut, ils ne pourront utiliser la sépulture. En outre, d'un point de vue pratique, il est toujours difficile lors d'un décès d'être obligé de se rendre en urgence dans les administrations et les offices notariales pour réunir les pièces nécessaires pour prouver ses droits sur une tombe. Il est donc vivement conseillé aux héritiers de faire le nécessaire par avance au moment du règlement de la succession du concessionnaire. Il convient de transmettre les documents nécessaires à la Mairie.

# JEUX OLYMPIQUES ANTIQUES

en famille

SAMEDI  
08 JUIN 24  
10h > 18h

ACCÈS GRATUIT  
POUR TOUS

LE TROPHÉE D'AUGUSTE À L'HEURE DES JEUX OLYMPIQUES ANTIQUES

ASSOCIATION LES AMIS DU TROPHÉE - MAIRIE, AV. DE LA VICTOIRE BP 27 - 06320 LA TURBIE

## GROUPE MAJORITAIRE

## CHERS TURBIASQUES,

L'année qui s'annonce débute par l'achèvement de nombreuses opérations structurantes pour notre commune, tout en étant marquée par plusieurs politiques publiques majeures et stratégiques pour l'avenir de notre commune.

L'ouverture de la bretelle dite « de Beau-soleil » a déjà des effets importants sur la circulation, dans, et autour de La Turbie. Ainsi, le désengorgement du village le matin est déjà visible et permet à notre cœur de ville de respirer davantage. Il ne s'agit évidemment pas de nier les difficultés que connaissent encore certains quartiers, en premier lieu duquel les Révoires, mais notre action municipale est déjà tournée vers la remontée de vos difficultés aux collectivités et services compétents, afin de fluidifier l'intersection avec la moyenne corniche.

Cette année 2024 est également tournée à part égale tant vers la préservation de notre passé, de notre patrimoine, avec notamment des aménagements de la place de l'Église, les travaux de la chapelle St Jean et de la Sacristie, que vers notre avenir, avec la future délégation de service public de modernisation du tennis, ô combien symbolique en cette année olympique et de passage du Tour de France sur la commune.

Alors que le logement fait l'objet d'une crise nationale dont les pouvoirs publics s'emparent trop peu, la révision en cours de notre PLU a pour ambition de prendre à bras-le-corps les difficultés que vous rencontrez, en aidant à développer une offre de logement adaptée à vos besoins tout en maintenant le cadre de vie qui fait la force et l'attractivité de notre village.

Nous reconnaissons également votre besoin de proximité avec vos élus. La réunion publique de mi-mandat de l'année dernière, comme la réunion d'information au Sillet le 1er février sur la future clinique vétérinaire, sont autant d'initiatives de rencontres et de co-construction de la politique municipale avec vous qui seront amenés à se multiplier.

Et, nous pouvons nous enorgueillir de maintenir un des taux de taxe foncière parmi les plus bas du département, stable depuis 12 ans, alors que l'inflation et la suppression de la taxe d'habitation poussent tant de communes comparables à augmenter la fiscalité sur les propriétaires. Cette stabilité fiscale va de pair avec la fin de cette épée de Damoclès qui pesait sur la commune du fait de son contrat la liant à l'EPF, propriétaire du site, sur les villas du CNET à la tête

de Chien. Ainsi, au-delà d'être un projet d'avenir, respectueux de l'environnement car ne portant pas atteinte aux espèces présentes, et en pleine conformité avec les directives programmatiques de l'Etat pour ce site, le projet de centre cycliste constitue tant une de ressources fiscales pour notre territoire qu'une solution à une potentielle problématique financière pour la commune, et donc une forme de protection pour votre pouvoir d'achat.

Les derniers mois de 2023 ont également été marqués par une forme de dévoilement de la parole de certains élus dans le débat public municipal. La majorité est soudée autour de son maire à l'issue de cet épisode et ne peut qu'espérer que la suite de la vie démocratique de notre commune verra l'abandon de méthodes démagogiques qui ne grandissent pas leurs auteurs.

Chers Turbiasques, soyez toujours assurés de notre attachement à votre bien-être et à l'amélioration de votre cadre de vie.



## GROUPE MINORITAIRE

## LES EX-VILLAS DU C.N.E.T. ET LA PRÉSERVATION DE LA TÊTE DE CHIEN.

C'est un sujet dramatique pour notre commune. Nous avons un diamant brut qui va être offert à un particulier. Pour les Turbiascs qui aiment se balader en ce lieu emblématique, cette vente va les priver de 2 hectares exceptionnels. Pire, si demain, les acheteurs doivent revendre le bien, nous n'aurons plus aucune maîtrise de ce qui pourra advenir sur ce site. En revanche, eux, pourront se faire une belle plus-value : Environ 10 millions d'euros (Si l'on se réfère à l'éva-

luation de France Domaines). Soi-disant, c'est parce que nous n'avons pas d'argent pour racheter 3 millions un site qui en vaut 13 millions. Aucun investisseur sérieux ne ferait l'erreur de laisser passer une opportunité pareille surtout quand des occasions inespérées se présentent à nous : la vente des terrains au Sillet couvre cette somme à minima. Il est vrai que Monsieur le Maire a préféré faire voter une clause anti-spéculative contre la commune c'est-à-dire que désormais, à

cause de Monsieur le Maire, nous, nous ne pourrions pas réaliser de plus-value sur ce bien commun. Evidemment, gérée comme cela, il est évident que la commune ne pourra jamais avoir d'argent, comme le répète à loisir Monsieur le Maire.



## URGENCES

- S.A.M.U.: 15
- SAPEURS-POMPIERS DE LA TURBIE: 18
- ERDF Urgences: 0972675006
- GRDF Urgences: 0800473333
- Gendarmerie Nationale: 0493410951
- 31 chemin du Moulin
- Police Municipale: 0492415166
- 2 route de Nice
- Centre antipoison de Marseille: 0491752525

ADMINISTRATIONS  
ET SERVICES PUBLICS

- Mairie: 0492415161 / Avenue de la Victoire / accueil@ville-la-turbie.fr / Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h & 14h à 17h
- Déchèterie communautaire: 0493359430
- Route des Carrières de la Cruelle / Du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h (Jusqu'à 19h du 15 juin au 15 sept.)
- Allo Encombrants: 0800 080 350
- La Poste: 0492413415 / 2, Place Neuve
- Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 - Samedi de 9h à 12h
- Point Information Tourisme: 0483939531
- 2, Place Detras / laturbie-tourisme@menton-riviera-merveilles.fr
- Communauté d'Agglomération de la Riviera Française: 0492418030 / 16 Rue Villarey 06500 MENTON / environnement@carf.fr
- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- SIVOM de Villefranche-Sur-Mer: 0493018660 / 4, Rue de L'Esquiaou 06231
- Groupe Scolaire Michel Balland: 0493411456 / 15 bis place Neuve
- Trophée d'Auguste: 0493412084 / Cours Albert 1er de Monaco / la-turbie@monuments-nationaux.fr

## Médiathèque Intercommunale:

- 0493354145
- 4, rue Empereur Auguste / mediatheque.laturbie@sivom-villefranche.org
- Piscine Municipale: 0493412312
- Route de la Tête de Chien
- Paroisse du Saint-Esprit: 0497032893
- 4, Place Saint Jean

## MEDICAL ET PARAMEDICAL

- Pharmacie de La Turbie: 0493411650 / 6, avenue du Général de Gaulle

## Médecins généralistes

- Barbara Andreis: 0493412389
- 11, Route de Menton
- Oliver Rees: 0493412389
- 11, Route de Menton
- Thierry Galopin: 0493410836
- 25, avenue de la Victoire

## INFIRMIERS(ÈRES)

- Liliane Authier: 0687740013
- 61 Route de Menton
- Jocelyn Gerion: 0626427239
- 4, Avenue de Cap d'Ail
- Bruno Frangamar: 0493410858
- 61, Route de Menton
- Petit Laurence: 0681358965
- 61, Route de Menton
- Alexandre Richardot: 0683681102
- 61, Route de Menton

## KINÉSITHÉRAPEUTES

- Audrey Cravero: 0493175225
- 1, Cours Albert 1er / kine.cravero@gmail.com
- Rebecca Roux: 0609997207
- Place du Mont Bataille
- Magdalena Plachecka: 0760309029
- Place du Mont Bataille
- Adina Clemens: 0786512494
- Place du Mont Bataille
- Minorica Romaniuc: 0686078288
- 8, Route du Mont-Agel
- Amelie Barthelemy: 0662092343

## NATUROPATHES/ RÉFLEXOLOGUE/ACCESS

- consciousness
- Karine Janot-Delmas: 0612673318
- karine@naturoetconscience.com
- Ostéopathes
- Isabelle Mainguet Fischer: 0610552078
- 8, route du Mont Agel
- osteomainguet@yahoo.fr
- Valentin Lopez: 0658119590
- 19, Avenue de la Victoire
- lopezv.pro@gmail.com
- Chloé Mignon: 0634042983
- 8, route du Mont Agel
- chloe.osteo@hotmail.fr
- Audrey Cravero: 0493175225
- 1, Cours Albert 1er
- kine.cravero@gmail.com

RELAXOLOGUE ET CONSULTANTE  
EN RELATION D'AIDE

- Patricia Butori: 0677136456
- 8, route du Mont Agel

ART-THÉRAPEUTE GESTION DU STRESS,  
YOGA ET MÉDITATION

- Regine Leone: 0677068563
- Route de la tête de chien

## PÉDICURE-PODOLOGUE

- Aline Coimbra-Moreira: 0664889736
- 8, route du Mont Agel

## Psychologue

- Elisabeth Avis Pokoj: 0662090393
- 4, Cours Albert 1er

## DENTISTES

- Barbara Pittaluga: 0492410000
- 10, Place Detras
- Benjamin Naman: 0493989898
- 4, Cours Albert 1er

ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE  
DIPLÔMÉE D'ÉTAT

- Sandrine Penta: 0686874921

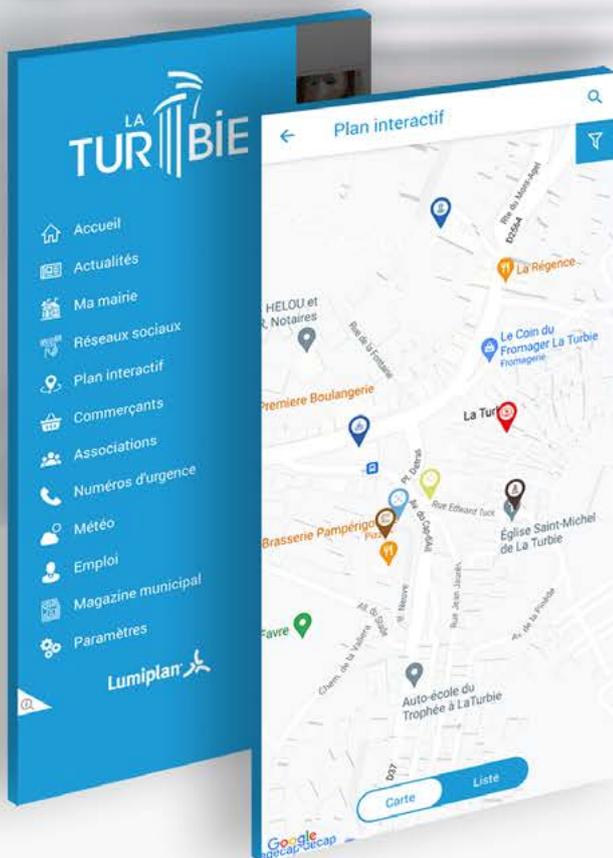
## VÉTÉRINAIRE

- 1000 PATTES: 0493410146 / 7, Place de l'Église / mille.pattes06@orange.fr

# LA TURBIE

Disponible sur  
**App Store**

Disponible sur  
**Google play**



TÉLÉCHARGEZ  
L'APPLICATION OFFICIELLE  
DE VOTRE VILLE